



## Description de l'occupation

- Exécute, en immersion, des interventions se rattachant à la construction, à l'installation, à la réparation, à l'entretien, à la démolition, à l'inspection de structures ou d'équipements immergés;
- Peut réaliser, en immersion, des travaux de soudage, d'oxycoupage, de charpenterie, de bétonnage, d'électricité, de plomberie ou encore de dynamitage;
- Peut effectuer divers travaux connexes (par exemple, la récupération d'objets divers);

Le scaphandrier (plongeur professionnel) peut être équipé d'un appareil respiratoire autonome ou non autonome, limité ou non limité.

# Scaphandrier / Scaphandrière

(plongeur professionnel / plongeuse professionnelle)

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi l'attestation d'études collégiales (AEC) en plongée professionnelle peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;

ET

- La personne exerçant cette occupation doit être âgée d'au moins 18 ans et détenir la qualification professionnelle requise, conformément aux normes de compétence en vigueur de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Elle doit aussi fournir un certificat médical attestant qu'elle est apte à plonger;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de physique, de chimie, de biologie, de construction et d'électricité;
- Avoir une excellente condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Faire preuve de leadership et de sang-froid;
- Être autonome et minutieux.

Le scaphandrier (plongeur professionnel) doit souvent faire face à des situations critiques ou imprévues. Il doit travailler dans des milieux à risques spécifiques, tels que les espaces confinés, les courants sous-marins, les eaux contaminées, la glace et les différentiels de pression. Une faible visibilité et la température de l'eau s'ajoutent aux difficultés vécues par le scaphandrier (plongeur professionnel).

### Salaire annuel moyen\*

|   |           |
|---|-----------|
| Scaphandrier (plongeur professionnel)** | 27 261 \$ |
| Celui qui travaille plus de 500 heures  | 44 993 \$ |
| Proportion***                           | 49 %      |

\* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

\*\* Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

\*\*\* Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

### Intégration au marché du travail

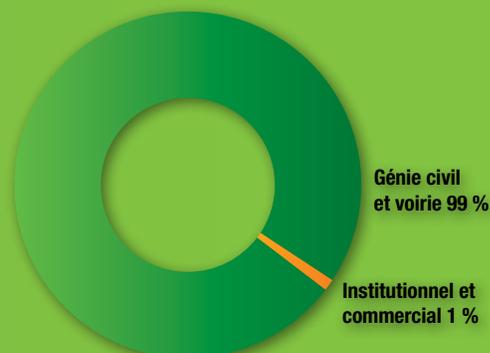
|                           | Moyenne annuelle 2014-2017 | 2018 |
|---------------------------|----------------------------|------|
| Nouveaux admis par la CCQ | 13                         | 9    |

### Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

|  | Industriel, institutionnel et commercial | Génie civil et voirie | Résidentiel léger |
|--|--|-----------------------|-------------------|
| Scaphandrier (plongeur professionnel) – Classe 1 | 42,23 \$                                 | 42,23 \$              | 38,73 \$          |
| Scaphandrier (plongeur professionnel) – Classe 2 | 35,90 \$                                 | 35,90 \$              | –                 |

\* Salaire en avril 2019.

### Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



- On comptait 127 scaphandriers (plongeurs professionnels) actifs sur les chantiers en 2018, soit un salarié de plus par rapport à 2017;
- Seulement 19 employeurs, réalisant presque exclusivement des travaux de génie civil et de voirie, embauchent des scaphandriers. Les entreprises se déplacent beaucoup, de sorte que 65 % des scaphandriers ont rapporté des heures travaillées dans une région autre que celle où ils sont domiciliés;
- L'industrie a accueilli 9 nouveaux scaphandriers en 2018, ce qui est inférieur à la moyenne des 4 années précédentes (13). Le salaire moyen annuel d'un scaphandrier est de 27 260 \$; cependant, il peut atteindre 45 000 \$ lorsqu'il travaille au moins 500 heures;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les scaphandriers. La demande de main-d'œuvre est en forte hausse, et il y a un roulement élevé des travailleurs.

## Formation

### Programme d'études :

Attestation d'études collégiales –  
Plongée professionnelle (ELW.08)

**Durée de la formation :** 1 350 heures

**Préalables scolaires :** Être âgé d'au moins 18 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'un diplôme d'études secondaires (DES) et d'un certificat de plongée récréative de niveau 1 ainsi que d'un permis de classe A, et obtenir un certificat médical.

### Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Bas-Saint-Laurent



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2018

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| Abitibi-Témiscamingue        | 0          |
| Bas-Saint-Laurent-Gaspésie   | 7          |
| Côte-Nord                    | 5          |
| Estrie                       | 6          |
| Île de Montréal              | 13         |
| Laval-Laurentides-Lanaudière | 20         |
| Mauricie-Bois-Francs         | 4          |
| Montérégie                   | 27         |
| Outaouais                    | 1          |
| Québec                       | 27         |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean      | 9          |
| Extérieur et Baie-James      | 8          |
| <b>Total</b>                 | <b>127</b> |

**Nombre de femmes actives dans l'occupation** 2

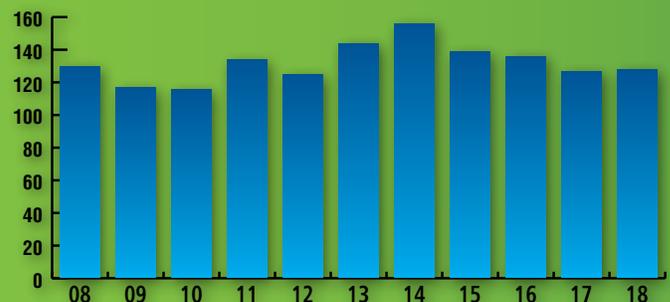
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| Scaphandrier (plongeur professionnel) | 65 % |
| Ensemble des métiers et occupations   | 16 % |

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



### Âge de la main-d'œuvre en 2018

|                                       | Âge moyen | - de 30 ans | 30-54 ans | 55 ans et + | Nombre total de salariés |
|---------------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|--------------------------|
| Scaphandrier (plongeur professionnel) | 36        | 33 %        | 60 %      | 7 %         | 127                      |
| Ensemble des métiers et occupations   | 39        | 26 %        | 58 %      | 16 %        | 165 321                  |